

Assemblée générale annuelle 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification de l'atteinte du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 novembre 2021
 4. Remise d'un Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec
 5. Rapport de la présidence
 - a) Rapport des activités 2021-2022
 - b) États financiers au 31 mars 2022 : présentation par le vérificateur
 - c) Nombre de permis délivrés en 2021-2022
 6. Décisions et consultations — Affaires budgétaires et financières (voir document d'information et de consultation)
 - a) Rémunération des administrateurs élus à compter de l'année 2023-2024 (décision requise)
 - b) Consultations relatives à la cotisation régulière pour l'année 2023-2024
 - Rapport du secrétaire sur la consultation écrite
 - Consultation des membres présents
 - c) Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2023-2024 (décision requise)
 7. Levée de l'assemblée
- L'assemblée est suivie de la formation : Trajectoire du patient en optométrie - Actualisation des exigences relatives aux médicaments et aux soins oculaires

**22 OCTOBRE
2022
15h35**

**PALAIS DES CONGRÈS
MONTRÉAL**

Dans le cadre du Colloque
international sur l'œil et la
vision du CPRO